

Le Tréméven



LE MOT DU MAIRE



Monsieur, Madame,

Après quelques années de silence, notre bulletin d'informations communales renaît ; c'était l'engagement de la nouvelle équipe municipale désignée par vos suffrages. Première édition, certes, à parfaire, mais gageons qu'il répondra à vos attentes et vos questionnements sur la conduite des affaires communales.

2008

Année d'installation de la nouvelle équipe, année de prise de connaissance des dossiers : extension de la carrière, déviation, RD7, remembrement, travaux à la chapelle Saint-Jacques.

2009

Année de mise en œuvre de notre programme :

- Aménagement du bourg.
- Restructuration de la mairie.
- Assainissement de Saint-Jacques.

2010

Année qui verra :

- La réalisation de l'assainissement à Saint-Jacques.
- La rénovation du retable de la chapelle, aboutissement d'un programme de travaux engagé depuis 20 ans.

- Continuité de la réflexion sur l'aménagement du bourg (futur lotissement HQE, accueil petite enfance, accessibilité des bâtiments communaux, restructuration de la mairie) ce projet sera présenté à la région au titre de l'Ecofaur.

Je sais que certains habitants s'inquiètent déjà du coût de ces réalisations et je voudrais les rassurer : En ce qui concerne l'assainissement de Saint-Jacques, il s'agit d'un « budget à part » qui une fois les subventions déduites s'équilibre par les participations des usagers. Quant aux autres réalisations, l'ensemble des partenaires État, Conseil Régional, Conseil Général, Communauté de Communes etc. seront sollicités et ne sera entrepris ce que qui sera supportable pour nos finances.

Dans ce contexte de crise économique et sociale, il nous appartient à nous, collectivités même les plus petites communes comme Tréméven de faire preuve de dynamisme et d'esprit d'entreprise.

À tous, tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Bonne retraite, Yolande.
Bienvenue Française.

Merci Isabelle pour ta précieuse collaboration à ce bulletin.

Chantal DELUGIN



L'équipe municipale à votre service, 1 : Virginie LE GOUX - 2 : André TURBAN
3 : Sébastien GEFFROY - 4 : Valérie MORTIER - 5 : Matthieu NICOL - 6 : Claude LE CORRE - 7 : Anna MENGUY - 8 : Pascal MEANCE - 9 : Daniel RAISON (1^{er} adjoint) - 10 : Chantal DELUGIN (Maire) - 11 : Lydie DUMAS (2^{ème} adjointe).

Bulletin municipal

n°16 - Hiver 2009-2010

Administration, rédaction :
Mairie de Tréméven
Le Bourg - 22290 Tréméven
Tél. : 02 96 70 02 75
tremeven.mairie@wanadoo.fr

Directrice de la publication :
Chantal DELUGIN

Comité de Rédaction :
Olivier DALLIER, Lydie DUMAS,
Sébastien GEFFROY, Jacques GOARIN,
Isabelle LAMBERT, Pascal MEANCE,
Anna MENGUY.

Suivis les articles non signés engagent la rédaction. Tous droits de reproduction réservés.

Crédit Photo :
Isabelle LAMBERT, Pascal MEANCE.

Création et impression :
Oh ! Communication - Pléguien - 06 31 32 59 05.

Tirage : 350 exemplaires

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Le 22 janvier 2009

Étude d'aménagement du Bourg et du lotissement

Le Conseil municipal approuve la décision de la commission de suivi de ce projet qui a reçu les 3 bureaux d'étude sélectionnés précédemment et a décidé de confier cette étude à la SARL d'Architecture GAUFFENY de Lantic. Mme. Le Maire est autorisée à signer le marché proposé par M. GAUFFENY pour un montant de 12 700 € H.T.

Résultats financiers 2009

Ils ont été présentés au Conseil municipal et laissent apparaître un excédent de fonctionnement de 53 382 € et un déficit d'investissement de 48 624 € (déficit qui n'est pas réel puisqu'il reste 25 000 € de recettes à encaisser début 2009, pour subvention voire 2008 et travaux de remembrement).

Chapelle Saint-Jacques



Retable de la chapelle Saint-Jacques.

Les informations ont été transmises en mairie par la DRAC au sujet du projet travaux de restauration du retable de la chapelle et de la baie située derrière ce retable avec remplacement du plâtre par un vitrail simple. L'estimation pour ces travaux s'élève à 150 390 € H.T. Ils sont subventionnés par l'État (40%), le département (25%) et la Région (environ 10%).

Ce sont des travaux qui deviennent inévitables et qui seront réalisés en plusieurs tranches, en fonction des disponibilités financières de la commune et de la participation de l'association des amis de la chapelle qui vont être sollicités.

Le 11 février 2009

Installation classée pour la protection de l'environnement S.A. CARRIERES RAULT



Les carrières Rault.

Le Maire donne lecture de l'arrêté du Préfet relatif à la mise à enquête publique d'un dossier de demande de la S.A. CARRIERES RAULT en vue :

- De prolonger et étendre l'exploitation de la carrière pour une durée de 30 ans.
- D'exploiter une centrale d'enrobage à chaud.
- De créer une zone de stockage de déchets inertes.

Le dossier de l'enquête publique qui a eu lieu du 5 janvier au 5 février a été consulté par 22 personnes. Après un exposé du contexte de cette demande et un rappel du contenu du dossier, les élus sont invités à s'exprimer sur chacun des 3 sujets puis à voter à bulletins secrets. Par huit voix « pour » et une voix « contre » le Conseil municipal est déclaré favorable à l'extension de la carrière et à la création d'un dépôt de déchets inertes.

Le Conseil municipal est en revanche opposé à l'exploitation d'une centrale d'enrobage à chaud, à l'unanimité. En cas d'autorisation par le Préfet, les élus demandent la création d'un Comité Local d'Information et de Surveillance, déclarent indispensable la construction de la nouvelle voie prévue par l'entreprise RAULT et précisent qu'en aucun cas la commune n'intégrera cette nouvelle voie dans le domaine communal.

Chapelle Saint-Jacques

Le Conseil est favorable à l'inscription du programme de restauration du retable de la chapelle au budget 2009 et sollicite les services de l'État (DRAC) dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage.



Le 5 mars 2009

Communauté de communes

Les élus ont reçu Monsieur Thierry BURLLOT, Président, qui a présenté les différents services de la Communauté et le fonctionnement de ceux-ci, rappelant que la communauté est au service de la population du territoire. Un échange a eu lieu sur les projets de la commune et M. BURLLOT a invité les élus à transmettre par écrit à la communauté de communes les demandes qu'ils souhaitent voir aboutir avec l'aide de l'intercommunalité.

Divagation des animaux

Suite à plusieurs plaintes en mairie, il est précisé que tous les chiens qui se trouveront sur le domaine public et ne seront pas sous le contrôle de leur maître seront capturés et confiés à la fourrière animale « Chenil service ».

Haies et talus

Des travaux sont en cours dans le cadre du remembrement pour la plantation de haies sur les talus réalisés ou déjà existants. Ceci, afin de préserver le bocage. Il est rappelé que, dans le cadre de la carte communale, certaines haies sont protégées et qu'avant de procéder à des abattages d'arbres : il est nécessaire de se renseigner à ce sujet en mairie.

Orientations budgétaires

Le Maire propose aux élus de donner leur avis sur le projet de budget 2009 qui leur est communiqué. Il est établi avec une proposition d'augmentation du produit des impôts de 3% (soit un produit supplémentaire de 1 896 €) et une programmation des opérations d'investissement suivantes : Plantations suite au remembrement, réparations du mur du cimetière, travaux à la chapelle Saint-Jacques, étude d'aménagement du bourg et lotissement, matériel de bureau pour la mairie.

Le programme d'assainissement de Saint-Jacques sera également inscrit, mais dans un budget annexe. Les élus seront invités à voter le budget le 19 mars prochain.

Point d'accès au Droit à Paimpol

Le Maire informe les élus de la suppression du tribunal d'instance de Paimpol (suite à la réforme de la carte judiciaire) et leur fait part du projet de la mairie de Paimpol visant à conserver un service de « Point d'accès au droit » qui serait financé par les communes du ressort du greffe détaché de Paimpol. Une réunion de concertation aura lieu à sujet courant mars à Paimpol.

Recensement de la population

Ce travail a été réalisé avec soin et rapidité par Isabelle LAMBERT que nous remercions. Les habitants sont également remerciés pour le bon accueil fait à l'agent recenseur et leur participation. Ce recensement a permis de dénombrer 372 habitants, soit une augmentation de 24% par rapport à 2004 (date à laquelle il y avait 299 habitants à Tréméven).



Le 19 mars 2009

Compte de gestion

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion dressé par le trésorier de Lanvollon, dont les chiffres sont parfaitement concordants avec le compte administratif.

Compte administratif

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif qui se résume comme suit :
Dépenses de fonctionnement = 151 741,59 €
Recettes de fonctionnement = 205 123,99 €
Excédent de fonctionnement = 53 382,40 €
Dépenses d'investissement = 271 103,27 €
Recettes de fonctionnement = 222 479,19 €
Déficit d'investissement = 48 624,08 €
Reste à réaliser en recettes d'investissement : 25 791 € (dont 11 000 € de subvention pour travaux de voirie 2008 et 14 791 € de remboursement des travaux de remembrement par le Conseil Général) qui seront perçus en 2009.

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2008 sont :

- Remboursement du capital des emprunts = 17 037 €
- Rénovation du cabinet médical = 5 620 €
- Portail au local technique = 2 289 €
- Travaux de voirie = 104 168 €
- Abri bus = 2 625 €
- Remplacement des radiateurs dans le logement de la mairie = 2 624 €
- Travaux à la mairie = 1370 €
- Travaux de remembrement = 95 891 €

Ces travaux ont été financés par les fonds propres de la commune, la participation du Conseil Général (remembrement compensé à 100%) et un emprunt de 90 000 €.

Budget primitif 2009

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité de budget proposé par Mme DELUGIN, Maire, qui se résume ainsi :
Dépenses de fonctionnement = 200 606 €
Recettes de fonctionnement = 200 606 €
Dépenses d'investissement = 289 997 €
Recettes d'investissement = 289 997 €

Les principales dépenses d'investissement prévues sont :
- Remboursement du capital des emprunts = 23 802 €
- Travaux à la chapelle Saint-Jacques : 130 000 €
- Étude d'aménagement du bourg et d'un lotissement = 25 000 €
- Travaux de plantation (remembrement) = 45 000 €
- Réparation du mur du cimetière = 14 941 €
- Matériel pour la mairie = 1 629 €

Ces travaux seront financés par :

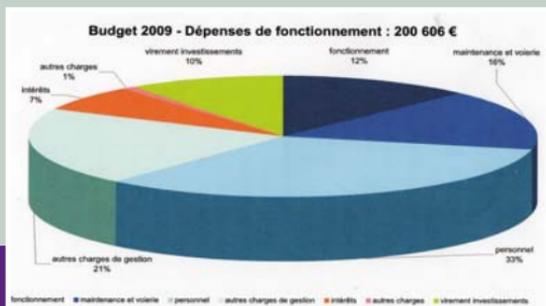
- Fonds propres.
- Subventions qui seront sollicitées auprès de l'État, la Région et le Département.
- Participation de l'association des amis de la chapelle Saint-Jacques.
- Emprunt à hauteur de 67 000 €

Vote des taux d'imposition

Le Conseil municipal a décidé, par neuf voix « pour » et une voix « contre », d'augmenter le produit des impôts de 3%, soit une recette supplémentaire pour la commune de 1 896 €.

Les taux seront donc les suivants :

- Taxe d'habitation : taux 12,52%, 24 890 € produit pour la commune.
- Foncier bâti : taux 20,79%, 29 002 € produit pour la commune.
- Foncier non bâti : taux 56,13%, 11 226 € produit pour la commune.



Budget assainissement à Saint-Jacques

Il a été voté à l'unanimité par le Conseil municipal, à hauteur de 65 000 € comprenant l'achat du terrain et le début des études et travaux. Il sera entièrement financé par emprunt et par les subventions qui seront sollicitées.



Le 2 avril 2009

Réparation du mur du cimetière

Le Conseil municipal a décidé de confier ces travaux à l'entreprise THEREZIEN de Tressignaux selon son devis d'un montant de 2 780 € H.T. Ces travaux seront à réaliser au plus vite.



Suite aux intempéries, trois à quatre mètres du mur du cimetière se sont affaîssés.

Demande de Monsieur GAILLARD

M. GAILLARD, domicilié à Saint-Jacques, sollicite l'acquisition d'une partie de l'ancien chemin communal qui longe sa propriété, où il a en partie construit un garage métallique. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis défavorable à cette demande.

Randonnée à Tréméven

Dans le cadre de « La semaine du développement durable », une randonnée est organisée le dimanche 5 avril avec découverte de la flore et la faune et du patrimoine. Le départ est à 14h et à 14h30 de la place du bourg. À noter la présence prévue de quelques

producteurs locaux pour un petit marché des produits du terroir et une démonstration de vélos électriques.

Maison de la jeunesse – Délégués

Les délégués au comité de pilotage chargé du projet de création d'une maison de la jeunesse au niveau de la Communauté de Communes sont : Mme Chantal DELUGIN (titulaire) et Mme Lydie DUMAS (suppléante).

Travaux divers

Divers petits travaux sont prévus : le rejointoiement du mur arrière de la mairie (côté ancien cabinet médical), l'installation d'une grille sur la cheminée du logement situé près de la mairie et la modification de la ventilation de la fosse toutes eaux du logement de l'école.

Saint-Jacques

L'association des amis de la chapelle a confirmé sa participation d'un montant de 20 000 € aux travaux de restauration de la chapelle prévus en 2009.

Les « Amis de Saint-Jacques de Compostelle » feront, début mai, une marche allant de Beauport en Paimpol à Josselin (56), en passant par Saint-Jacques en Tréméven. Ils seront reçus pour une halte dans notre commune le samedi 9 mai.

Une « réunion de quartier » aura lieu, pour le village de Saint-Jacques, le samedi 25 avril à 10 heures au Siam Café. Il sera question notamment de prévoir un fleurissement du pont de Saint-Jacques afin de créer une entrée fleurie visant à limiter la vitesse. Les habitants de Saint-Jacques sont cordialement invités à cette réunion d'échange au cours de laquelle toute question pourra être abordée avec les élus qui seront présents.



Les amis de Saint-Jacques de Compostelle

Le 14 mai 2009

Opération Breizh bocage

M. ERHEL, technicien au Syndicat mixte Environnement Argoat Goëlo (SMEGA) expose aux membres du Conseil municipal le programme Breizh bocage qui va être réalisé en 2009-2010 sur les communes de Tréméven, Trévère, Yvias, Le Faouët, Pléhédel et Lanleff. Ce programme est réalisé une seule fois par secteur. Début des réalisations en octobre 2009. Il permet la création de talus et de haies et les plantations nécessaires. Les travaux sont livrés « clef en main » par le technicien bocage du SMEGA, pris en charge à 100% par la collectivité et entretenus par elle pendant 3 ans.

Les exploitants et propriétaires fonciers peuvent se renseigner auprès de M. Thierry ERHEL (Tél. : 02 96 58 29 70).

Aménagement du Bourg et du Lotissement

Suite à la réunion du comité de pilotage de ce projet et en vue de la présentation à la Communauté de Communes des investissements prévus sur le mandat en cours, les élus sont invités à se prononcer sur les orientations globales d'aménagement du bourg.

Ils décident à l'unanimité de retenir les projets suivants :

- Aménagement d'un lotissement dans le terrain situé près du lotissement de « Parc Meur ».
- Aménagement de la mairie dans les locaux actuels et de l'ancien cabinet médical, avec création d'un accès pour handicapés (mise aux normes obligatoires avant 2015), d'un bureau du maire, d'une salle de Conseil municipal et mariages et d'une salle de réunions pouvant servir à toutes les associations.
- Proposition de mise à disposition des bâtiments de l'ancienne école à la Communauté de Communes pour l'installation d'une antenne de la maison de la petite enfance, afin de d'offrir des places de garde d'enfants sur la partie nord-ouest du territoire communautaire.



À droite du carrefour de « Runalès », l'emplacement du futur lotissement.

Circulation à « La Grande Tournée »

Un courrier a été adressé aux services du Conseil Général au sujet de la circulation à « La Grande Tournée » qui n'est pas satisfaisante, notamment en ce qui concerne l'accès au bourg, depuis les travaux d'aménagement de la RD n°7. Le tableau de prévision de déclassement des voies, établi par le Conseil Général au moment de l'enquête publique concernant l'aménagement de la « deux fois deux voies », a été également transmis à ces services. Une réponse est attendue et une réunion de concertation souhaitée.

Réunion de quartier à Saint-Jacques

Suite à cette réunion qui s'est déroulée dans une ambiance très conviviale, un fleurissement est envisagé au niveau du pont de Saint-Jacques.

La vitesse excessive des véhicules a été évoquée. Une réflexion sera menée à ce sujet, sachant que la voirie dépend en partie du domaine communal et en partie du domaine départemental.



Les habitants de Saint-Jacques lors de la réunion de quartier avec la municipalité.

Vote des subventions

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- APAJH : 30 €
- Club des aînés de Coat Men : 153 €
- Associations liées aux écoles où sont scolarisés les élèves de maternelle et primaire : 30 € par élève.
- Voyages linguistiques pour les élèves des collèges : 30 € par élève.
- Anciens combattants des rives du Leff : 80 €
- CCAS de Tréméven : 500 €
- Chambre des métiers : 30 € par apprenti.
- Comice agricole : 80 €



Le 25 juin 2009

- Associations sportives auxquelles adhèrent des enfants de la commune : 30 € par enfant.
- Leucémie espoir : 80 €
- Lutte contre le cancer : 80 €
- Mucoviscidose « La Pierre Le Bigault » : 65 €
- Association des propriétaires et chasseurs : 140 €
- Les restos du cœur : 80 €
- Société de pêche de Lanvallon : 100 €
- Les amis du vélo (course cycliste) : 45 €
- Eau et Rivière : 100 €
- Comité d'animation : 10 € par enfant pour l'arbre de Noël.
- Tréméven a la Patate : 1 000 € (exceptionnellement pour démarrage de l'association).

Venelle de la fontaine

À la demande de plusieurs habitants du bas du Bourg, le Conseil municipal est favorable à la dénomination de la route passant derrière l'ancien presbytère en « Venelle de la fontaine ». Les panneaux de signalisation réglementaires seront installés et les riverains pourront modifier leur adresse postale.



En prévision du futur aménagement de la mairie, réalisation d'une entrée accessible aux personnes à mobilité réduite.

Assainissement collectif à Saint-Jacques

Les services de la DDEA travaillent actuellement sur le dossier technique du projet qui sera présenté aux élus en septembre. Les demandes de subventions seront ensuite à déposer rapidement.

L'analyse de sol effectuée sur le terrain envisagé pour la réalisation du système d'assainissement collectif a été faite avec l'autorisation de Mme Simone LE BARS, propriétaire. Les conclusions indiquent qu'il est techniquement possible d'installer le système de traitement sur cette parcelle. L'avis des domaines a également été demandé pour l'estimation du terrain. La propriétaire est invitée à faire une offre au niveau de la surface qu'elle accepterait de vendre à la commune et au niveau du prix souhaité. Le Conseil municipal délibérera ensuite sur cette proposition.

Aménagement du Bourg et du lotissement

Suite à la réunion du comité de pilotage de ce projet, sur proposition du bureau d'étude, la réflexion sera accentuée sur l'aménagement du Bourg à partir de « Runalès ». L'aménagement du lotissement sera analysé plus globalement avec une réalisation effective différée compte tenu de la période peu propice aux ventes de terrains à bâtir.

Accessibilité des espaces et des bâtiments publics

Un diagnostic est en cours d'élaboration au sujet de l'accessibilité des handicapés aux espaces publics et aux bâtiments publics. Celui-ci doit être réalisé avant fin 2009 et une commission sera mise en place à ce sujet composée d'élus et de personnes à mobilité réduite. Les travaux devront être réalisés avant 2015 pour rendre accessibles tous les bâtiments publics. Cette question sera examinée dans le cadre global de l'étude de l'aménagement du bourg et lotissement qui est en cours.

Secrétariat de mairie

Avis favorable du Conseil municipal pour l'ouverture, par le Centre de gestion des Côtes d'Armor, d'un poste de rédacteur ou adjoint administratif de 1^{re} classe en vue du remplacement de Mme MENGUY, et pour la modification de la durée hebdomadaire de service à partir de janvier 2010 qui passera de 15h à 17h30.

Le 17 septembre 2009

Chapelle Saint-Jacques

Le Conseil municipal décide de confier les travaux de restauration du tableau du retable de la chapelle Saint-Jacques à l'entreprise RUEL-TSEMELOGLOU de Nantes pour un montant de 9877,70 € H.T.



Tableau du retable.

Assainissement collectif à Saint-Jacques

Le Conseil municipal approuve les dossiers d'études préliminaires suivants réalisés par les services de la DDEA :

- Canalisations des eaux usées pour un montant de 157 000 € H.T.
 - Station d'épuration pour un montant de 125 000 € H.T.
- Ces travaux seront subventionnés respectivement à hauteur de 60% et 80%.

Accessibilité des espaces et des bâtiments publics

Suite à la demande de la Préfecture concernant la mise en accessibilité des bâtiments et espaces publics, un PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) a été établi par les services de la Communauté de Communes et approuvé par les élus.

Plantation suite au remembrement

Suite à un besoin de paillage supplémentaire, le Conseil municipal décide d'inscrire au budget les crédits suivants :

- Plus 8 000 € au compte 4581 (dépenses).
 - Plus 8 000 € au compte 4582 (recettes).
- Ces travaux sont entièrement financés par le Conseil Général.

Tarifs columbarium

Le Conseil municipal décide de fixer le montant des concessions au columbarium à la somme de 300 € pour une durée de 15 ans et de 600 € pour une durée de 30 ans.



Columbarium

Petite maçonnerie

Les têtes de souches de cheminées de la mairie et du logement près de la mairie seront rejointoyées et équipées d'un grillage pour empêcher l'accès des corbeaux choucas. Ces travaux sont confiés à l'entreprise THEREZIAN de TRESSIGNAUX pour un montant de 650 € H.T.

Logement près de la mairie

Le poêle à bois existant étant en mauvais, il sera remplacé dans la mesure où il s'agit du mode de chauffage principal de ce logement.

Ouvrier communal

Monsieur Gilles L'HOTELLIER est en arrêt de travail pour plusieurs semaines suite à une opération. Il sera demandé au Centre Départemental de Gestion de mettre un remplaçant à disposition de la commune pour une durée de deux jours par semaine afin de réaliser l'entretien courant.

3^{ème} Adjoint

Le Maire informe les élus du souhait de M. Pascal MEANCE de démissionner de ses fonctions de 3^{ème} adjoint, tout en restant conseiller municipal. M. MEANCE indique que, du fait de sa charge professionnelle, il ne peut pas se rendre aussi disponible qu'il le souhaite pour assumer sa fonction d'adjoint et reste cependant dans l'équipe du conseiller municipal. Le Conseil municipal fonctionnera donc désormais avec deux adjoints.



Le 22 octobre 2009

Carrière de Coat Men

Monsieur RAULT, directeur de la carrière, a informé les élus de l'autorisation d'exploiter obtenue pour une durée de 25 ans avec une production annuelle de 900 000 tonnes, et de son projet de construction d'une route d'accès au nouveau site qui est en cours d'aménagement. L'entreprise RAULT va en effet construire, sur les terrains dont elle est propriétaire, une voie d'accès à ce nouveau site. Elle débouchera sur la route actuelle qui est située entre « Kermilven » et le rond-point de Lannebert. Cette voie, qui sera privée dans un premier temps, passera derrière l'ancienne ferme de « Kermilven » pour arriver à l'entrée du nouveau site de la carrière (près de l'ancienne ferme de « Placen Ar Floc'h »). Les travaux débiteront vers le 10 novembre et dès qu'ils seront terminés les camions ne devraient plus emprunter le carrefour de « La Grande Tournée » ni descendre jusqu'au pont de « Coat Men ».



Le nouveau site de la carrière Rault.

Assainissement collectif à Saint-Jacques

Le Conseil municipal approuve les dossiers d'avant-projets suivants réalisés par les services de la DDEA :
- Canalisations des eaux usées pour un montant de 157 000 € H.T.
- Station d'épuration pour un montant de 125 000 € H.T.
Ces travaux seront subventionnés respectivement à hauteur de 60% et 80%.

Cérémonie du 11 novembre

Dépôt de gerbe au monument à 11h30, suivi d'un vin d'honneur à la mairie. Les habitants souhaitant y participer sont cordialement invités.

Repas des anciens

Il aura lieu le dimanche 15 novembre à la salle des fêtes. Les personnes âgées de 60 ans et plus ont reçu leur invitation personnelle. Les conjoints et amis non invités peuvent se joindre aux convives moyennant le prix du repas.

Inscriptions avant le mardi 10 novembre, en mairie (Tél. : 02 96 70 02 75)
ou chez Mme Martine JOSSE (Tél. : 02 96 70 00 22)



Le repas des aînés du 15 novembre 2009

Chapelle Saint-Jacques

L'appel d'offres pour les travaux de restauration du retable a été lancé et les entreprises doivent déposer leur proposition de prix pour le vendredi 13 novembre.

L'attribution de ces travaux se fera suite à l'ouverture des plis qui aura lieu mi-novembre et le chantier pourrait alors commencer fin 2009 à début 2010.

Aménagement du Bourg

Le bureau chargé de l'étude du projet d'aménagement du bourg a présenté aux élus le résultat de la réflexion menée à ce sujet. Celle-ci inclut également le réaménagement de la mairie et son accessibilité aux personnes handicapées. Le Conseil municipal a approuvé ce projet global, sachant que les réalisations pourront se faire en plusieurs tranches, en fonction du coût de travaux et des moyens financiers de la commune.

Une réunion publique d'information à ce sujet aura lieu à la salle des fêtes le vendredi 18 décembre à 18h30. Tous les habitants y sont cordialement invités.

Le 20 novembre 2009

Rapport annuel du service d'élimination des déchets

Madame le Maire donne lecture aux membres du Conseil municipal du rapport 2008 du service d'élimination des déchets et précise que celui-ci peut être consulté à la mairie ou à la Communauté de Communes.

Règlement du service des ordures ménagères

Le Conseil municipal est favorable à la prise d'un arrêté municipal adoptant le règlement du service des ordures ménagères de la Communauté de Communes de Lanvollon-Plouha.

Celui-ci stipule, entre autres, que :

- Les habitants devront désormais se munir d'une poubelle conforme à la norme utilisable par les camions-bennes (il est possible d'en faire l'acquisition auprès de la Communauté de Communes moyennant le prix d'environ 35 €). Cette obligation permet d'améliorer les conditions de travail des agents qui effectuent le ramassage des ordures ménagères, et permet également d'éviter l'éparpillement des ordures sur la voie publique par les animaux errants.
- Les ordures ménagères mises dans des sacs posés au bord des propriétés ou dans des conteneurs non conformes ne seront plus ramassées.
- Pour des raisons d'hygiène, de sécurité et de respect des agents qui effectuent le ramassage, les habitants devront maintenir leur conteneur en bon état de propreté et y mettre leurs déchets dans des sacs fermés. L'ensemble du règlement peut être consulté en mairie ou à la Communauté de Communes.



À l'exemple de Jean-Claude GEST, après avoir fait le tri, mettez le reste des déchets dans un conteneur conforme.

Rapport d'activité de la Communauté de Communes

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le rapport annuel de la Communauté de Communes pour l'année 2008.

Assainissement collectif à Saint-Jacques

Suite à l'approbation des dossiers d'avant-projets réalisés par les services de la DDEA pour la réalisation de l'assainissement collectif à Saint-Jacques, une estimation de la répercussion des dépenses sur les habitants bénéficiaires de ces installations a été réalisée par les services de la Communauté de Communes. Il s'avère, compte tenu du faible nombre de maisons et de la quantité d'eau consommée, que ce tarif sera élevé si des aides complémentaires ne sont pas obtenues pour ce projet. Dans la mesure où la commune est dans l'obligation de réaliser cet assainissement, suite à un arrêté Préfectoral pris dans le cadre de la protection de la ressource en eau en faveur du Syndicat Intercommunal du Goëlo, le Conseil municipal sollicitera les aides des Communautés de Communes de Paimpol et de Lanvollon-Plouha.

Commission de suivi de la carrière de Coat Men

Suite à l'autorisation d'exploiter obtenue par l'entreprise RAULT pour une durée de 25 années, une commission de suivi de cette exploitation sera mise en place prochainement. Les élus désignés au sein de cette commission sont : Mme DELUGIN Chantal, maire, M. RAISON Daniel, adjoint, Mme DUMAS Lydie, adjointe, et M. TURBAN André, conseiller.

Par ailleurs, l'entreprise RAULT y sera représentée et quatre riverains seront sollicités pour en faire partie, ainsi qu'une ou deux personnes de la commune de Trévélec.

Aménagement du Boug

Une réunion publique d'information à ce sujet aura lieu à la salle des fêtes le vendredi 18 décembre à 18h30. Tous les habitants y sont cordialement invités.

Calendrier des manifestations 2010

Les présidents des associations de la commune sont invités à informer la mairie de leur calendrier prévisionnel des manifestations pour l'année 2010. Celui-ci est déjà demandé par les offices de tourisme



LES TEMPS FORTS



1 : La randonnée développement durable (5 avril 2009) - 2 : Présentation du vélo électrique à la randonnée développement durable.
5 : Belote au club des aînés. - 6 : Le vide grenier (31 mai 2009) - 9 : Le concert de l'ensemble Praetorius (20 septembre 2009).
10 : Le Pardon de Saint-Jacques (26 juillet 2009) - 13 : La restauration du lavoir de Saint-Meen par la Jeunesse européenne (15 septembre 2009). - 14 : Concert de Anne AUFFRET et Florian BARON (6 décembre 2009) - 15 : Le 4 juillet.



3



4



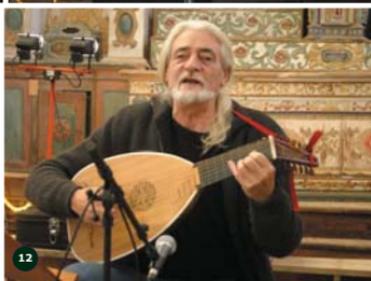
7



8



11



12



16



17

3 : Leonard, Billy et René LE GOUAREGUER amis de Saint-Jacques de Compostelle. - 4 : L'escalade à Cap armor (Juillet-août 2009)
7 : Course de l'avenir (25 avril). - 8 : Louis CAPART au concert Capart Kerguiduff (28 mai 2009) - 11 : Le collège de Guingamp visite
Saint-Jacques - 12 : Serge KERGUIDUFF au concert Capart Kerguiduff (28 mai 2009). - 16 : Fête de la musique (20 juin) - 17 : Soirée
paëlla (4 avril)



Suite de la page 9 :

et autres organismes qui publient différents documents d'information et de publicité.

Ces informations permettront également de prévoir le programme d'occupation de la salle des fêtes.

Projet de réforme des collectivités locales

Mme le Maire informe les élus du projet de réforme des collectivités locales engagé par le gouvernement et les invite à participer aux réunions et débats qui auront lieu à ce sujet.

Le 17 décembre 2009

Attribution des travaux de restauration du retable de la chapelle Saint-Jacques

Suite à l'appel d'offre concernant la restauration du retable de la chapelle Saint-Jacques, pour le lot n°1 « menuiserie et sculpture » et le lot n°2 « polychromie et dorure », le Conseil municipal a procédé à l'attribution des lots.

Pour le lot n°1 « menuiserie et sculpture » :

Sept entreprises ont répondu à l'offre de marché. Après délibération, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer le marché à l'entreprise LE BER de Sizon dont l'offre s'élève à la somme de 49 390,06 € H.T. et autorise le Maire à signer le marché relatif à ces travaux.

Pour le lot n°2 « polychromie et dorure » :

Cinq entreprises ont répondu à l'offre de marché. Après délibération, le Conseil municipal décide à l'una-

nimité d'attribuer le marché à l'atelier ARHEMA de Abbaretz (en Loire-Atlantique) pour un montant de 25 840,00 € H.T. et autorise le Maire à signer le marché relatif à ces travaux.

Contrat enfance de la Communauté de Communes

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer le contrat enfance.

Modification des statuts de la Communauté de Communes pour son adhésion à e-mégalis

Le Conseil municipal se prononce à l'unanimité pour l'adhésion de la Communauté de Communes de Lanvollon Plouha au Syndicat mixte e-mégalis Bretagne et pour la modification des statuts communautaires, afin de contribuer au développement de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et de l'administration électronique sur le territoire.

Bulletin municipal

La commission d'élaboration du bulletin se réunira le 21 décembre 2009. La parution du prochain bulletin municipal devrait avoir lieu début 2010.

Aménagement du Bourg

Une réunion publique a eu lieu le vendredi 18 décembre à 18h30 à la salle des fêtes afin d'informer le public et d'échanger concernant les travaux envisagés.



Tréméven sous neige de janvier 2010

Vœux du Maire

La cérémonie est fixée au samedi 23 janvier à 18h00 à la salle polyvalente. Tous les habitants de la commune y sont cordialement invités. Les nouveaux habitants recevront une invitation personnelle.

Secrétariat de mairie

Madame Yolande MENGUY quittera ses fonctions le 3 janvier 2009. Elle sera remplacée par Madame Françoise MAZEVET. La cérémonie de départ de Madame Yolande MENGUY et d'accueil de Madame Françoise MAZEVET aura lieu lors de la cérémonie des vœux du maire.



Après 30 ans de secrétariat en mairie, Madame Yolande MENGUY prend sa retraite. Lors de la cérémonie des vœux, François GÉRARD, le premier maire avec qui elle a travaillé, a remémoré son arrivée le 7 janvier 1980.



Nouvelle secrétaire de mairie Madame Françoise MAZEVET.

Monsieur Gilles L'HOTELLIER, notre employé communal.

Le CCAS le 19 décembre 2009



COUP DE PROJECTEUR SUR...

Deux nouvelles entreprises à Tréméven

Jade

En décembre Jeanne MÉANCE a créé son auto-entreprise « Jade » proposant des spécialités vietnamiennes à emporter qu'elle cuisine à son domicile.

Au menu :

En entrée ou à la pièce : Nems, samoussas, raviolis et crabes farcis

Plat principal : Bœuf au caramel, canard laqué, beignets de gambas, porc au curry, fondue vietnamienne, riz cantonnais et nouilles sautées aux fruits de mer

Dessert : Beignets d'ananas, pomme, banane ou salade de fruits du Viêt-Nam

Quelques friandises : Gingembre confit et Nougat aux grains de sésame

Jeanne prépare des repas de 2 à 50 personnes.

Prix sur devis selon le choix du menu

Tél. : 02 96 52 30 14.

Les repas sont à prendre à Saint-Jacques, 1^{ère} maison sur le chemin de l'ancienne pisciculture.



Jade



L'île de la Tortue : Marie-Laure et Daniel BOURNAS

L'île de la Tortue

Fermé depuis deux ans, le bar « L'île de la tortue » a rouvert le 5 février sous la gérance de Daniel et Marie-Laure BOURNAS

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours sauf le mardi de 10 h à 15 h et de 17h à 1h du matin
Restauration midi et soir.

Le bar est situé à 300 m au-dessus du hameau de Saint-Jacques sur la route de Paimpol-Phléhédel.

Tél. : 02 96 52 35 58

Retrouvez

TOUTE LA VIE DE TRÉMÉVEN

sur le blog d'Isabelle LAMBERT :

<http://tremeven22actu.blogspot.com>



LA VIE ASSOCIATIVE

ARMOR POLSKA

Créée le 3 mai 2004 par Alicja Teresa GRALEC-LE MEUR. Cette association favorise les échanges et le rapprochement avec les Polonais dans tous les domaines en partenariat avec la Communauté de Communes Lanvollon-Plouha et de contribuer au développement des échanges avec la région de Lubawa (Pologne) dans le cadre de la coopération décentralisée. C'est aussi un atelier « Parlons Pologne - parlons polonais » : l'approche de la culture et de l'histoire de la Pologne ainsi que l'apprentissage de la langue polonaise.

C'est avec une grande tristesse que les habitants de Trémeven ont appris le décès subit de **Teresa Le MEUR-GRALEC**, survécu à son domicile, dans la matinée du samedi 5 décembre 2009.

Le bureau d'Armor polska est constitué de :

Présidente : Teresa LE MEUR
Vice-Président : Éric HUE
Secrétaire : Brigitte HENRIOT
Trésorière : Anita LE MEUR



Assemblée générale d'Armor polska
du 26 février 2009

CHASSEURS ET PROPRIÉTAIRES

Quelques dates :

En 1995 : création de l'association après dissolution de la fusion Lannebert-Trémeven. Création d'une réserve pour les cultures à gibier. En 2002 : adhésion au GIC (Groupement d'intérêt cynégétique ; Fédération de chasseurs intercommunale tendant à une meilleure gestion des espèces). Et en 2005 : association avec Pludual pour un partage mutuel des terrains et harmonisation des règlements intérieurs.

Que font les chasseurs en dehors de la période de la chasse ? :

Le garde-chasse : Jérôme LE CORRE a un rôle de surveillance tout au long de l'année. La réserve de Coat-Men (Terrains loués à Mr RAULT) : labours, semailles et récolte de blé. Ce dernier est mis dans

des agraires pour nourrir les faisans et les perdrix qui y résident. Lâcher de faisans après la saison de chasse. Au Printemps le faisan est compté par la technique des coqs chanteurs. En hiver, deux nuits consécutives, les renards et les lièvres sont dénombrés à l'aide de projecteurs montés sur un véhicule.

Le bureau de Chasseurs et propriétaires est constitué de :

Président : Jacques GOARIN
Trésorier : Yvonnick LE FÈVRE
Secrétaire : François GÉRARD

Fête de la chasse et repas le samedi 26 juin, suivi du concours de boules le dimanche 27 juin (date à confirmer).



Assemblée générale de Chasseurs et propriétaire
du 13 septembre 2009

CLUB DES AÎNES DE COAT-MEN

Les membres du club se retrouvent à la salle de l'ancienne école, les après-midi du 1^{er} et le 3^{ème} mercredi de mois pour de joyeuses parties de cartes, de scrabble et d'autres jeux de société. Un goûter est partagé à la fin de chaque réunion.

L'adhésion au club est de 13 € (assurance personnelle et réductions dans certains magasins incluses).

Le bureau du Club des aînés de Coat-men est constitué de :

Présidente : Danielle JOLY
Trésorière : Mimi LALÈS
Secrétaire : Yvonne GAUTHIER



Le 1er juillet 2009 a eu lieu les dernières
retrouvailles avant la fermeture estivale du club.



COMITÉ D'ANIMATION

Cette association récolte des fonds pour le goûter et l'achat des cadeaux de Noël destinés aux enfants de la commune.

En mars repas annuel (le 6 mars avec un bourguignon dansant), dimanche 23 mai (Pentecôte) concours de boules, samedi 3 juillet feu d'artifice et dimanche 19 décembre arbre de Noël.

Le nouveau bureau du Comité d'animation est constitué de :

Président : Olivier DALLIER

Vice-présidents : Claude LE CORRE

Trésorier : Vincent LE GUILLOU

Trésorière adj. : Karine LE GUILLOU

Secrétaire : Sophie GEFFROY

Secrétaire adj. : Rachel DREUX



L'arbre de Noël 2009



Les membres du Comité d'animation aidés des bénévoles le jour de l'arbre de Noël 2008



Le Père Noël 2009

LES AMIS D'ÉRIC

L'association a été créée par Benjamin et Nadine LEROUX et leurs filles Solène et Marion avec leur tante Marie-Aimée CROM afin d'aider Éric MENGUY, resté handicapé après un accident en 2005, à financer un fauteuil électrique pouvant lui permettre de conduire un véhicule. En deux ans, trois manifestations ont été organisées : Une journée avec cochon grillé, concours de boules et concert de chants de marins avec le groupe des Gaillards d'Avant, le réveillon 2006 à la salle des fêtes et un karaoké. Avec la vente de cartes de membres et les nombreux dons, 10 091,47 € ont été récoltés. Le 23 mai 2009 le chèque a été remis à Éric au cours d'un apéritif dînatoire rassemblant une partie des bénévoles, adhérents et généreux donateurs. L'association ayant atteint ses objectifs a été dissoute suite à cette soirée.



Le 23 mai 2009, une petite fête pour la remise du chèque Éric.

LES AMIS DE LA CHAPELLE

Créée en 1994, cette association a pour objectifs de récolter des fonds afin de contribuer aux travaux de restauration de la chapelle Saint-Jacques en organisant localement des manifestations.



Assemblée générale extraordinaire du 27 mars 2009 : 20 000 € seront versés à la mairie pour aider à la restauration du rebatib.

Au programme de l'année 2010 : dimanche 23 mai (Pentecôte) vide-greniers, dimanche 25 juillet Pardon de Saint-Jacques (Messe, repas grillades et concours de boules), et en septembre, ouverture de la chapelle le week-end des journées du patrimoine (date à déterminer). Un concert et une exposition d'artistes locaux sont envisagés dans l'année.

Les personnes intéressées pour participer à l'expo peuvent aller sur le site internet :

<http://saint-jacques-tremeven.blogspot.com>

ou téléphoner au 02 96 52 30 14 et 02 96 70 21 87

Le bureau des Amis de la chapelle est constitué de :

Présidente : Amandine DUPAGE

Vice-présidente : Isabelle LAMBERT

Trésorier : Pascal MÉANCE

Secrétaire : Francine HOCHWELKER

Secrétaire adj. : Jeannine LE DÚ

Correspondant projets monuments : Alain MAUGENEST



Entretien du lavoir et de la fontaine Saint-Jacques avant le Pardon du 26 juillet 2009.

TRÉMÉVEN A LA PATATE, LA PATATE A TRÉMÉVEN.

Créée en octobre 2008, cette association à pour objectifs l'organisation d'un week-end de musique traditionnelle irlandaise et bretonne à Saint-Jacques « Irish rendez-vous ».

« Irish rendez-vous » au programme 2010 : les 24,25 et 26 septembre.

Le bureau de Tréméven à la patate est constitué de :

Présidente : Lydie DUMAS

Trésorier : Gilles LEROUX

Secrétaire : Katell NICOL

www.irishrendez-vous.com
www.myspace.com/irishrendezvous



Le 26 juin 2009, une réunion préparatoire du bureau et du conseil d'administration de Tréméven à la patate pour un week-end « Irish rendez-vous ».



La chapelle Saint-Jacques



Loïc et Ronan, musiciens professionnels, sont à l'origine des « Irish rendez-vous ».



Les associations utilisant les infrastructures communales

LE CANOË-KAYAK CLUB DU LEFF

Il s'entraîne tous les samedis après-midi à la base nautique de Saint-Jacques.

LA CLÉ À MOLETTE

L'association du groupe de choristes « Les garagistes de Tréméven » répète tous les mardis à la salle de l'ancienne école.

LES RANDONNEURS DU PAYS DU LEFF

Cette association organise son assemblée générale à la salle des fêtes et quelques randonnées sur la commune.



kayak en eau vive.



Les randonneurs du Pays du Leff sur le chemin des moulins avec J.-P. LEROUX, le président du club.



Le groupe « Les Garagistes ».

Calendrier des festivités 2010

Les vœux du maire

Le samedi 23 janvier

Course du Leff

Organisé par le Canoë-kayak club du Leff le samedi 30 janvier.

Le repas annuel du Comité d'animation

Le 6 mars avec bourguignon dansant.

Le vide-greniers

Organisé par les Amis de la chapelle le dimanche 23 mai.

Le concours de boules

Organisé par le Comité d'animation le dimanche 23 mai.

La Fête de la chasse

Organisée par Chasseurs et propriétaires les 26 et 27 juin (dates à confirmer).

Feu d'artifice

Organisé par le Comité d'animation le samedi 3 juillet.

Le Pardon de Saint-Jacques

Organisé par les Amis de la chapelle le dimanche 25 juillet.

Irish rendez-vous

Organisé par Tréméven à la patate les 24,25 et 26 septembre.

L'arbre de Noël

Organisé par le Comité d'animation le dimanche 19 décembre.

D'autres manifestations sont encore à venir, renseignez-vous en mairie !

LES INFOS PRATIQUES

Mairie de Tréméven

Le Bourg - 22290 Tréméven - Tél. : 02 96 70 02 75

www.cc-lanvollon-plouha.com/tremeven.php
tremeven.mairie@wanadoo.fr

Le lundi, jeudi et le vendredi : de 8h00 à 12h00.
Le mercredi : de 9h00 à 12h00.

Permanences de la CRAM de Guingamp

Tél. : 02 96 44 33 01
Mme LACOMME
Tél. : 06 21 61 60 76
M MORIN
Tél. : 06 21 61 60 83

Permanences de la Maison du développement et des services publics

Moulin de Blanchardeau - Lanvollon
Tél. : 02 96 70 17 04

Assistantes sociales

Tél. : 02 96 40 10 30
Mme JOUBIN (pour le RMI) :
Mercredi matin de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.
Mme LE LANNO :
Mardi matin de 9h30 à 12h00 sur rendez-vous.
Occasionnellement (selon les besoins),
le jeudi en matinée.

Mission locale

Le 3^{ème} jeudi du mois sur rendez-vous.
Mme Servane LE GOFF ou Mme LE ROUX
Tél. : 02 96 40 17 30

CIDF

(Comité information du droit de la femme)
Le 4^{ème} mardi du mois de 14h00 à 17h00
sur rendez-vous.
Mme DUPONT
Tél. : 02 96 78 47 82

Maison de la petite enfance et du Centre de loisir de Tressignaux

Tél. : 02 96 65 32 61

PMI

(Protection maternelle et infantile)
Consultation le 2^{ème} jeudi de chaque mois,
sur rendez-vous au 02 96 40 10 30.
Permanence avec une puéricultrice le 1^{er} mercredi du
mois de 9h00 à 11h30, sans rendez-vous.

RAM

(Relais assistantes maternelles)
Mme Carine GELARD
Tél. : 02 96 65 32 61

Permanences de la Mairie de Lanvollon

Conciliateur de justice

Les 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois,
de 14h00 à 17h00 sur rendez-vous.

CPAM

Le mercredi de 9h00 à 12h00.

Secours populaire

20, Avenue Laennec - Plouha
Tél. : 02 96 22 47 68

Secours Catholique

7, rue Lamennais - Plouha
Tél. : 02 96 20 25 23

Comité de brigade de gendarmerie d'Étables-sur-Mer

Brigade de Lanvollon

Mardi, mercredi, vendredi de 14h00 à 18h00
Tél. : 02 96 70 00 17

Brigade de Plouha

Lundi 14h00 à 18h00,
Mercredi 8h00 à 12h00,
Jeudi 14h00 à 18h00.

Brigade d'Étables-sur-Mer

Tous les jours : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Le dimanche : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Gendarmerie

Tél. : 17 ou 112 à partir d'un portable.

Pompiers

Tél. : 18



État civil 2009

Naissances :

Alwena LE BRETON à Pabu, le 13 mai 2009.
Emma LE GUEN à Saint-Brieuc, le 17 juin 2009.
Matéo CHAËN à Saint-Brieuc, le 10 septembre 2009.

Le premier bébé de l'année.



Nathan HÉLARY est né le 1^{er} janvier 2010.

Jeanne GLANAER (91 ans) la doyenne de Tréméven !

Née Jouanjean, Jeanne a vu le jour le 11 juillet 1918 à Lanleff dans une famille de 4 enfants. Elle se marie avec Jean, ouvrier agricole, le 30 janvier 1943 à Trévère. Tout en élevant ses deux garçons et ses quatre filles, elle exerce le métier d'employée de maison. Elle habite Tréméven depuis 1960. Elle a quatorze petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants. Deux fois par mois, elle va faire sa partie de belote au « Club des aînés de Coat-men ».

Mariages :

Morgan LE BRETON et Myriam GALLOU,
le 28 mars 2009, de Lizelec'h.
Julien ROULIC et Delphine UGUEN,
le 9 mai 2009, de Runales.
Bernard FAVEROLLE et Marie-France HENRY,
le 23 mai 2009, de La Grande Tournée.
Sébastien TURBAN et Doriane LE GUEN,
le 11 juillet 2009, du Bourg.
Olivier DALLIER et Klervia THOMAS,
le 29 août 2009, de Kermarquer.

Décès :

M. Pierre VAILLANT, le 27 août 2009,
à Kerbizien (86 ans).
Mme Jacqueline SALAUN, le 8 septembre,
à Lizelec'h (60 ans).
Mme Teresa LE MEUR-GRALEC, le 5 décembre,
au Bourg (61 ans).



COUP DE PROJECTEUR SUR...

Les « Irish Rendez-vous »

de l'association Tréméven à la patate, la patate à Tréméven



**IRISH
RENDEZ VOUS**

BRENDAN RING
GERRY MCKEE
FRANK TORPEY
MERCEDIS O'KEEFE
ANNIE EBREL
NOLLEN LE BUHE
NOELLE CORBEL
CLAUDINE FLOHIC
BLEJEAN/CUREAU
ERWAN MENGUY
DANIEL LE FEON

TREMEVEN (22)
26 & 27 SEPTEMBRE 2009

CONTACT: info@irishrendezvous.com
www.irishrendezvous.com
www.myspace.com/irishrendezvous





Sur les sentiers de Tréméven.